Zeitschrift: Schweizer Volkskunde: Korrespondenzblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 9 (1919)

Heft: 9-12

Rubrik: Demandes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Antwort. — Die Notiz stammt aus Friedli, Barnbutsch: Lüpelflüh S. 566; aber wie der Fragesteller richtig vermutet, bildet dieser Brauch eine Ausnahme. Gewöhnlich soll die Leiche mit den Füßen voran hinausgetragen werden, damit fie nicht ins haus zurücktehre. Bgl. Rochholz, Glaube und Brauch 1, 197; Sartori, Sitte und Brauch 1, 137. 143.

Demandes.

- 1. Les «Nouvelles Etrennes Fribourgeoises» de 1898 ont publié l'emprô suivant: Ruffiau, Vicarino - pimperluche, Dumas, Gottrau - Wicht et Winandi - Trivelle et compagnie - Nigg - avec la remarque: «En voici une (formulette) qui est née, sans doute, au pied de la tour à Boyer.» Quelle est cette tour à Boyer, et quel rapport y a-t-il entre elle et notre emprô?
- 2. Un emprô se terminant par «36, c'est fini, 37, c'est la fourchette, 38, c'est la marmite, 39, c'est le gros bœuf» est accompagné de cette remarque: «Cette formulette n'était pas employée pour emprôger, seulement pour savoir qui serait le gros bœuf.» «Le gros bœuf» est-ce le rôle d'un joueur et comment s'exécute ce jeu? ou bien n'est-ce qu'une raillerie à l'adresse de celui sur qui tombe la dernière syllabe de cette rime d'enfant?
- 3. J. Blavignac, dans son «Emprô genevois» a publié la rime suivante: «A l'herbette — Joliette — Celui qui en aura — Le sera.» Et il ajoute: «Formulette du jeu de l'herbette qui s'emploie aussi comme emprô.» Ni Blavignac lui-même, ni le «Glossaire des Patois de la Suisse Romande» ne connaissent ce jeu; un de nos lecteurs serait-il plus heureux?

Prière d'envoyer les réponses à EMILE BODMER, Sonneggstrasse, 47, Zurich.

Errata.

La gloire qui chante. Dans le compte-rendu que nous avons donné dans le dernier numéro du Bulletin, nos lecteurs auront remarqué que plusieurs fautes d'impression n'ont pas été corrigées. Nous les prions de nous excuser; nous n'avons pas eu sous les yeux les épreuves relatives à ce petit article. J. R.

Rédaction: Prof. Dr. E. Hoffmann-Krayer, Hirzbodenweg 44, et Dr. Jean Roux. Musée, Bâle. - Administration: Société suisse des Traditions populaires, Augustinergasse 8, Bâle.

Gratuit pour les sociétaires (cotisation annuelle 3 frs.).

Redaktion: Prof. Dr. E. Hoffmann-Arager, Hirzbodenweg 44, und Dr. Jean Roux, Museum, Basel. - Berlag und Expedition: Schweiz. Gesellschaft für Bolkskunde, Augustinergasse 8, Basel. Für Mitglieder (Jahresbeitrag 3 Fr.) gratis.